

Monsieur Jean Pierre Baeumler accueille les membres du Conseil pour la dernière séance du premier semestre, séance qui sera principalement consacrée aux documents financiers et à l'économie.

### Point 1 – Approbation du compte rendu de la séance du 13 avril 2006 et désignation du secrétaire de séance

Monsieur Jean Pierre Baeumler soumet le compte rendu de la séance du 13 avril 2006.

- **Le compte rendu est approuvé à l'unanimité**

Monsieur Jean Pierre Baeumler propose de nommer Me Lévêque Sonia en tant que secrétaire de séance.

- **Le Conseil, à l'unanimité, nomme Me Lévêque comme secrétaire de séance**

### Point 2 – Budget, Finances et Administration générale

Monsieur Jean Pierre Baeumler donne la parole à Monsieur André Kippelen, Président de la Commission des Finances.

#### 2-1 Approbation du Compte Administratif 2005

Monsieur André Kippelen, fait une analyse plus détaillée des pages dépenses et recettes de fonctionnement. Il donne lecture du projet de délibération L'assemblée ne souhaitant pas d'informations complémentaires, il donne lecture du projet de délibération.

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER quitte la salle le temps que le 1<sup>er</sup> Vice Président, Monsieur Roger Gaugler procède au vote. Le compte administratif est retenu à l'unanimité.

- **Le Conseil reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs du compte administratif**

Monsieur Jean Pierre BAEUMLER rejoint la séance et remercie l'assemblée pour sa confiance.

#### 2-2 Approbation du Compte de gestion

Monsieur André Kippelen soumet ensuite au Conseil, le compte de gestion, et donne lecture du projet de délibération.

Monsieur Jean Pierre Baeumler, précise que le compte de gestion colle au centime près au compte administratif et adresse à Monsieur Léni ses remerciements pour son travail et son soutien.

- **Le Conseil Syndical, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

#### 2-3 Affectation du résultat

Monsieur André Kippelen propose au Conseil d'affecter le résultat du compte administratif 2004. Il propose d'inscrire l'excédent de fonctionnement dans la section de fonctionnement, et si le besoin devait se faire sentir, il est toujours possible de le basculer en investissement. L'inverse n'est par contre pas possible. Il donne lecture du projet de délibération.

- **Le Conseil, à l'unanimité, valide, les propositions d'affectation du résultat du compte administratif 2004**

#### 2-4 Décision Modificative n°1 – DM1

Monsieur André Kippelen présente au Conseil le projet de délibération, relatif à la Décision Modificative n°2006-1. Elle porte essentiellement sur des modifications d'imputations. Il restera environ 50 000 euros disponible dans l'année.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n°2006-1**

Monsieur Jean Pierre Baeumler remercie Monsieur André Kippelen, pour tout le travail qu'il réalise.

Messieurs Baeumler et Kippelen soulignent également la qualité du travail réalisé quotidiennement par Mes Barzagli et Mura.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** donne ensuite la parole à **Monsieur Jean Paul Omeyer** pour aborder l'ensemble des points relatifs au développement économique.

### **3-1 Contribution au projet de schéma régional de développement économique**

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** précise que ce document sera adopté par l'assemblée régionale, le 30 juin prochain. Il a fait l'objet de nombreuses consultations (Communautés de Communes, Communautés d'Agglomération, Pays, Départements et de nombreux autres acteurs de la vie économique). C'est un outil pour faire face aux difficultés que connaît l'Alsace aujourd'hui. Il lui semble important que le Conseil participe lui aussi à cette réflexion.

**Monsieur Jean Paul Omeyer** souligne que les actions du Pays viennent renforcées les orientations du schéma régional. Ainsi, par exemple, pour les Energies renouvelables, la réalisation à Cernay du CIFER (centre d'initiation et de formation aux énergies renouvelables, ex-CIDER) et tout le travail de sensibilisation fait à l'échelle du pays, en sont une parfaite illustration.

- **Le Conseil, à l'unanimité, fait sien les propositions du Pays Thur Doller pour le schéma régional de développement économique.**

### **3-2 Note d'orientation relative au programme régional de formation**

L'élaboration annuelle de l'appel d'offre de la Région en matière de formation nécessite un important travail. A l'échelle locale, la responsable du développement économique du Pays, Me Rousseau, y participe activement. La mise en place de formations adaptées au territoire est un atout, en particulier lorsque la situation du chômage ne s'améliore pas, comme c'est le cas actuellement. Notre territoire est pertinent pour mettre en place des formations professionnelles.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la note d'orientation du Pays Thur Doller relative au programme régional 2007 de formation professionnelle.**

### **3-3 Convention de partenariat avec le CEEI**

**Monsieur Jean Paul Omeyer** donne lecture du projet de délibération, et propose de reconduire le partenariat avec le CEEI pour cette opération.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte le projet de délibération avec l'ensemble de ses conclusions**

### **3-4 Orientations en matière de politique économique du Pays Thur Doller**

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** rappelle le contexte économique difficile que connaît notre territoire, avec des chiffres du chômage préoccupants. Les secteurs de l'industrie et du textile connaissent des difficultés. Encore ce matin, le Préfet a réuni les partenaires sur le dossier d'Albermarle et fera à nouveau le point sur ce dossier à l'automne. Il s'agit là de problèmes complexes qui touchent l'environnement, le social et bien sûr l'économie d'un territoire. Il faut aussi conjuguer le rythme d'une entreprise qui veut aller vite et celui des collectivités qui souhaitent des garanties.

Les équipementiers automobiles connaissent aussi des difficultés, notamment Faurecia où il y a un plan social.

Toutes les communautés de communes ont la compétence « développement économique » et peuvent donc mettre en place des outils. Le développement économique est leur priorité. Il nous faut mettre en œuvre des filières de développement sur nos quatre communautés de communes. Le Pays Thur Doller ne se substitue pas aux intercommunalités qui font bien leur mission, il doit mettre en réseau, en cohérence pour avoir une pertinence et pour être plus fort à quatre. C'est le sens des orientations que va développer maintenant Jean Paul Omeyer.

**Monsieur Jean Paul Omeyer** indique qu'il ne lui semblait pas possible de ne pas évoquer ce dossier en conseil. Il nous faut donner de la synergie et de la cohérence aux actions des uns et des autres. Mardi s'est tenue une commission économie extra ordinaire. Le document qui vous est présenté ce soir en est la synthèse. Nous l'avons voulu aussi exhaustif que possible, une photographie de la situation à une date donnée. A la rentrée, nous avons décidé d'aller sur le terrain, dans nos communes, pour s'enrichir des expériences des uns des autres.

C'est le même principe que celui des clubs des entrepreneurs, à savoir partager les expériences et les savoirs faire.

Nous avons identifiés trois pôles : la formation, l'accueil et le développement des entreprises et le développement de l'emploi. Ils sont à mettre au service des axes de développement retenus, à savoir les énergies renouvelables, des TIC (Technologies d'Information et de Communication) et le textile.

Tout ceci dans le but d'anticiper les mutations et constituer un socle solide pour l'avenir de notre territoire afin de devenir un pôle d'excellence territorial pour l'accueil et le développement des entreprises.

Cette ambition passe par des outils. La formation, des demandeurs d'emplois mais aussi des salariés en est un exemple. La création du poste de responsable de développement économique, la PFIL, les structures d'insertion par l'activité économique, la pépinière d'entreprise qui sera bientôt complétée par un réseau sur tout le Pays, ... , en sont d'autres. Il faut souligner aussi le rôle fondamental de la PAIO, la labellisation de la maison de l'Emploi et de la Formation.

Nous disposons aussi depuis quelques jours d'un outil de prospection générale, qui vous a été remis ce soir. Cette plaquette de promotion économique sera présentée à la rentrée à nos partenaires et diffusée très largement, selon des logiques de filières, d'après les axes de développement souhaités.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** précise que la vocation principale de ce document est de vendre ensemble notre territoire.

**Monsieur Jacques Muller** souscrit parfaitement à cette stratégie. Il précise que la zone d'activité de Wattwiller est pleine, il ne peut y accueillir pour le moment que des activités libérales. Son extension est bloquée par le SDAU.

**Monsieur Michel Habib** constate que tout a été dit. C'est le résultat d'un travail commun entre les quatre intercommunalités, cette synergie va profiter au Pays Thur Doller. Il formule le vœu de la création d'une zone d'activité de Pays. Il met aussi l'accent sur la formation, car dans la période que nous traversons avec de nombreuses restructurations, elle sera de plus en plus importante et nécessaire, d'où la pertinence des outils que les uns et les autres mettent en place.

**Monsieur Jean Paul Omeyer** confirme que dans la perspective du schéma intercommunal de coopération du Haut Rhin, il faut renforcer les habitudes de travail en commun. A l'échelle départementale, le seul territoire ayant un projet cohérent est celui de Thur Doller, le seul pays qui ne suscitera plus d'interrogations, mais qui s'imposera.

**Monsieur Roger Gaugler** confirme que ce territoire est reconnu comme le plus pertinent et le plus cohérent et nous incite à travailler de mieux en mieux pour avoir un meilleur impact régional voir international.

**Monsieur Baeumler** propose ensuite au conseil de faire sienne la stratégie qui vient d'être présentée et débattue.

➤ **Le conseil fait sienne la stratégie de développement économique du Pays Thur Doller.**

#### Point 4 – Questions diverses

Le mercredi 28 juin à 19h30, une visite de la chaufferie bois de Thann est organisée dans le cadre du cycle de conférences visites « économies d'énergies, énergies renouvelables, des collectivités qui s'engagent »

Les dates des prochaines réunions sont les suivantes :

Bureau : le mardi 5 septembre à 18h30

Conseil : le vendredi 22 septembre à 19h30

Bureau : mercredi 29 novembre à 18h30

Conseil : vendredi 15 décembre à 19h30

**Monsieur André Kippelen** informe que la consultation en vue de l'ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie a été faite. Il s'avère que c'est le crédit mutuel qui a fait l'offre la moins chère.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** interroge Monsieur François Hubert sur le Conseil de Développement

**Monsieur François Hubert** indique que les travaux se sont mis en place, les premières réunions ont eu lieu, certains groupes sont à la recherche d'un second souffle. Le 3 juillet prochain aura lieu la plénière à laquelle sera invité un autre Conseil de Développement, pour échanger sur les expériences et les pratiques. Dans ce cadre, il a pu constater à quel point il était difficile de trouver un conseil de développement aussi avancé que celui de Thur Doller.

**Monsieur Michel Habib** lance un appel pour que les communes répondent au questionnaire sur les services à la population.

**Monsieur Jacques Muller** informe le conseil qu'il a représenté le pays dans le cadre de l'atelier « Climat et territoire » qui s'est déroulé le 22 juin à Strasbourg. A cet occasion a été distribué un ouvrage, le « mémento des décideurs » qui donne des exemples d'opérations qui peuvent être menées à tous les niveaux. Il suggère que toutes les communes en soient dotées car la situation en matière de climat est grave, bien plus grave que ce que l'on imagine. Il en a été convaincu à l'issue de cette journée.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler**, après s'être assuré qu'il n'y a plus de points divers, clôt la séance à 20h30 en remerciant les conseillers d'avoir répondu présent à son invitation.

**Prochain Conseil Syndical : vendredi 22 septembre 2006 à 19h30.**